

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 053

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHE (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme LARRE,

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – Convention de partenariat dans le cadre du soutien aux associations des quartiers prioritaires.

Dans le cadre de la signature du contrat de ville 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022 par la loi de finances pour 2019, et des actions identifiées dans la convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties présentée en conseil municipal du 10 décembre 2015, Habitat Sud Atlantic (HSA) s'est engagé au soutien des associations des quartiers prioritaires.

Pour l'année 2021, il est proposé la mise en place d'ateliers d'improvisation théâtrale intitulés « paroles de confinés » animés par la Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra et à destination des habitants des quartiers prioritaires avec, pour mission principale, la création de lien social.

Pour ce faire, l'opération s'appuie sur deux centres sociaux du territoire, la Maison de la Vie Citoyenne Saint-Etienne et l'Espace socio-culturel municipal de Sainte Croix, centre social municipal.

Les deux structures proposeront ces ateliers à leurs adhérents et mettront les locaux nécessaires à disposition de la compagnie. Les ateliers se dérouleront tout au long de l'année 2021 et la compagnie assurera l'enregistrement et le montage des prestations des habitants.

Dans ces conditions, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat, jointe en annexe, conclue entre Habitat Sud Atlantic, l'Espace socio-culturel municipal de la Ville de Bayonne, la Maison de la Vie Citoyenne Saint Etienne, et La Compagnie Lézards qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services



CONVENTION QUADRIPARTITE ACTIONS « Paroles confinées »

ENTRE

HABITAT SUD ATLANTIC – Office Public de l'Habitat, dont le siège est à BAYONNE (64108 cedex) – 2 chemin de l'abbé Edouard Cestac, CS 30821, identifié au RCS de Bayonne sous le n° 276 400 017 représenté par Lausséni SANGARE, Directeur général.

d'une part

ET

LA MAISON DE LA VIE CITOYENNE SAINT ETIENNE – 9 rue du Grand Hargous 64100 Bayonne, représentée par Madame Catherine LARZABAL, Directrice.

d'autre part

ET

L'ESPACE SOCIO CULTUREL MUNICIPAL BAYONNE – 26 place des gascons, esplanade Balain, représenté par Monsieur ETCHEGARAY, Maire de BAYONNE

d'autre part

LA COMPAGNIE LEZARDS QUI BOUGENT FABRIK THEATRE OPÉRA – 6 ter Esplanade Breuer 64100 Bayonne, représentée par Monsieur Michel ALBISTUR, Président.

d'autre part

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la signature du contrat de ville et des actions identifiées dans la convention TFPB, **Habitat Sud Atlantique** s'est engagé à apporter un soutien très actif aux associations des Quartiers Prioritaires en politique de la Ville de Bayonne.

La Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra, compagnie de théâtre, historiquement implantée dans un logement de la résidence Breuer sur les Hauts de Sainte Croix à Bayonne, a pour ambition de :

- sensibiliser un large public et notamment les habitants des zones prioritaires, à différentes disciplines artistiques (théâtre, vidéo, danse, musique, cinéma),
- valoriser ces quartiers en participant à son animation, à travers l'organisation de rencontres,
- encourager les habitants et les structures associatives à s'associer à l'ensemble des événements artistiques.

La Maison de la Vie Citoyenne, structure socioculturelle intergénérationnelle à vocation de service public, offre à ses utilisateurs, dans une perspective d'éducation, la possibilité de concevoir et réaliser des projets individuels et collectifs, dans le domaine de la culture, des loisirs et de l'action sociale.

L'Espace Socio Culturel Municipal, structure municipale est le centre social des Hauts de BAYONNE et plus particulièrement du quartier Sainte Croix avec pour mission d'impulser une dynamique participative en faveur de la population du quartier.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Les partenaires proposent des animations nouvelles aux habitants des quartiers prioritaires en politique de la ville avec pour objectif de créer du lien social.

La Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra organise, en lien avec la **MVC de Saint Etienne** et **l'Espace Socio Culturel Municipal**, des ateliers « paroles confinées » sur l'année 2021.

Ces ateliers, ouverts aux locataires **d'Habitat Sud Atlantic** des Hauts de Bayonne de tout âge, se dérouleront :

✓ De janvier à décembre : tous les mardis hors période scolaire de 18h à 19h au sein des locaux de l'Espace Socio Culturel Municipal.

✓ Sur les vacances scolaires de Février – Juillet – Août au sein des locaux de la Maison de la Vie Citoyenne

Afin de valoriser la prestation des participants **La Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra** assurera le montage et la réalisation des enregistrements.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS RESPECTIFS D'HABITAT SUD ATLANTIC ET LES PARTENAIRES

Habitat Sud Atlantic s'engage à verser une participation financière de 8 000 € à **la Compagnie des Lézards qui Bougent**.

Le règlement interviendra sur présentation d'une facture établie après signature de la présente convention sur l'exercice comptable 2021.

La Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra s'engage à :

- Assurer conjointement avec Habitat Sud Atlantic la communication (site internet, réseaux sociaux, flyers, affichages halls) de cet événement,
- Annoncer le partenariat tout au long des manifestations ;
- Afficher le logo **d'Habitat Sud Atlantic** sur tous les supports de communication, papier (flyers, affichages, programmes) et dématérialisés (réseaux sociaux et site internet) ;
- Organiser, animer les ateliers ainsi que le montage ;
- Se charger de la couverture assurantielle des ateliers

La MVC Saint Etienne s'engage à :

- Mettre à disposition une salle à destination des participants
- Proposer à ces adhérents de participer à ces différents ateliers.

- Mettre à disposition une salle à destination des participants
- Proposer à ces adhérents de participer à ces différents ateliers.

ARTICLE 3 – RESILIATION-MODIFICATION

En cas d'annulation des ateliers, la présente convention sera résiliée de plein droit et la **Compagnie Lézards Qui Bougent Fabrik Théâtre Opéra** reversera à Habitat Sud Atlantique le montant de sa participation.

ARTICLE 4 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est valable pour la durée des ateliers sur les périodes identifiées en 2021.

Fait à Bayonne, le 14 octobre 2020

Pour la MVC Saint Etienne

Catherine LARZABAL
Directrice



Pour Habitat Sud Atlantic

Lausseni SANGARE
Directeur Général

*Pour Cie Lézards Qui Bougent Fabrik
Théâtre Opéra*

Michel Albistur
Président

6 ter avenue de Jouandin - BP 710
64107 Bayonne Cedex - Tél. 05 59 50 36 60
www.lezardsquibougent.com
Siret 398 551 16 00058 - APE 9001Z

Pour l'Espace Socio Culturel Municipal

Jean René ETCHEGARAY
Maire de BAYONNE